

# BAC'Infos

Bassin d'alimentation des captages de Vernouillet



*Le programme d'actions agricoles du Bassin d'Alimentation des Captages de Vernouillet doit être élaboré début 2012, afin de répondre aux exigences du Grenelle de l'Environnement. Cette lettre fait le point sur les orientations prises concernant l'animation du BAC et vous informe sur les résultats de l'étude pédologique présentés au comité de pilotage en septembre 2011. Les cartes élaborées dans ce cadre serviront de support à l'élaboration du futur programme d'actions.*

## >> Etude des sols : les résultats sont disponibles

### **Rappel du contexte**

Le comité de pilotage de mai 2010 a validé la nécessité de réaliser une étude complémentaire pour affiner la description des sols sur les zones de plateaux, et définir la sensibilité des sols au lessivage des nitrates.

Devant un besoin similaire de Eau de Paris sur le BAC de Vert en Drouais, cette étude a été menée en partenariat sur l'ensemble des deux BAC représentant au total 940 sondages, soit un sondage pour 9 ha.

### **Déroulement de l'étude**

les sondages ont été réalisés sur la période du 29 février au 09 avril 2011.

Le bureau d'étude a déterminé la réserve utile des sols pour en déduire la sensibilité des parcelles au lessivage.

la restitution des résultats en comité de pilotage a eu lieu le 8 septembre dernier.

### **Principales conclusions**

La carte ci-jointe vous présente les différents types de sols rencontrés ainsi que le taux de pierrosité du premier horizon par sondage.

Les différents types de sols présents sont indiqués en légende. Les résultats individuels seront transmis prochainement.

En général, les sols de type T2 sont associés à des classes de risques de lessivage importants et les sols de type T1 associés à des classes de risques faibles.

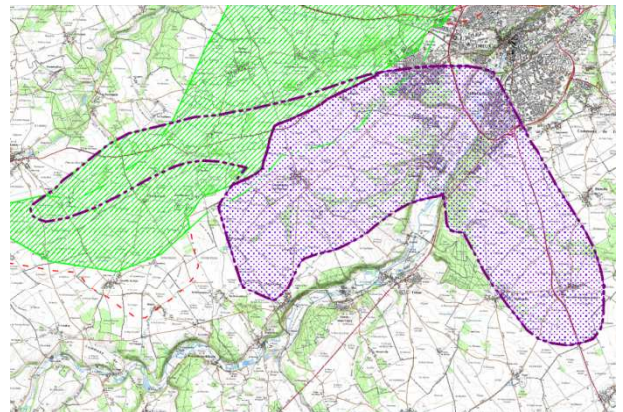
La carte de sensibilité au lessivage doit être croisée avec la carte de vulnérabilité du BAC. Ce travail sera effectuée cet hiver pour déterminer les zones à enjeux nécessaires à l'élaboration du programme d'actions.

## >> BAC de Vernouillet ou BAC de Vert en Drouais?

De manière à rendre l'animation des BAC présents sur le secteur plus opérationnelle, une proposition de répartition entre le BAC de Vernouillet et le BAC de Vert en Drouais a été faite et acceptée par Dreux agglomération et Eau de Paris.

Ainsi, les BAC seront répartis selon la limite entre le Bassin Versant de l'Avre et celui de la Blaise.

Le « nouveau » périmètre du BAC de Vernouillet vous sera présenté lors d'une prochaine réunion publique (voir agenda).



Initialement, 79 agriculteurs étaient concernés par le BAC de Vernouillet. Suite à cette modification de périmètre, 25 d'entre vous ne seront plus concernés par le BAC de Vernouillet mais concernés par le BAC de Vert en Drouais.

## >> Mise en place de MAE en 2012

Comme le PVE, les Mesures Agro Environnementales (MAE) sont un outil de financement existant qui permet de rémunérer les exploitants pour des mesures qu'ils souhaitent mettre en place dans leurs exploitations (mise en herbe, réduction d'intrants...).

Ainsi, parallèlement à l'élaboration du programme d'actions, il a été décidé de pouvoir vous proposer dès 2012, des MAE pour les parcelles situées dans le BAC de Vernouillet (selon la nouvelle délimitation).

Une réunion publique prévue en décembre (voir agenda) sera l'occasion de vous présenter l'ensemble des mesures proposées pour une contractualisation sur la période 2012-2016. Cette réunion permettra de répondre à l'ensemble de vos questions sur ce dispositif.

## >> « LES BAC EN ACTIONS »

Dreux agglomération organise fin Janvier 2012 en partenariat avec Eau de Paris et l'Agence de l'Eau Seine Normandie, une formation sur les BAC de Vernouillet et de Vert en Drouais.

Il s'agit d'une formation de 4 jours pendant lesquels interventions, témoignages et visites terrain pourront alimenter les réflexions de chacun sur les actions à mener pour limiter notre impact sur la ressource en eau.

Le programme, en cours d'élaboration vous sera envoyé accompagné d'un bulletin d'inscription. Il présentera les différents acteurs de l'eau et abordera des thèmes plus techniques comme l'agriculture intégrée ou la gestion de la nutrition azotée par exemple. Il s'agit avant tout d'une occasion d'échanger entre professionnels sur les différentes pistes à explorer. Un temps d'échange avec les élus de Dreux agglomération sera également prévu. Cette formation sera entièrement prise en charge par Dreux agglomération.

## >> Formation PUE

Dreux agglomération organise cette année deux sessions de formation pour vous aider à réfléchir à l'opportunité de réaliser une aire de remplissage du pulvé et de lavage du matériel, investissement qui peut être subventionné dans le cadre du PVE (Plan Végétal pour l'Environnement).

Après une première session de formation organisée en mai 2011, la seconde se déroulera en novembre (voir agenda).

Pour ceux qui sont pré-inscrits, une convocation vous a été adressée.

Pour les autres, **vous pouvez encore vous inscrire** en téléphonant à Séverine HOUSSEAU au 02.37.62.57.82 (dans la limite des places disponibles).

## >> Le Plan Local de Prévention des déchets

Depuis juin 2011, Dreux agglomération s'est engagé dans un Programme Local de Prévention des déchets (PLP) en partenariat avec l'Ademe. Le but de ce PLP est de réduire la quantité de déchets sur le territoire mais aussi d'en réduire la nocivité, conformément aux objectifs définis par le Grenelle de l'Environnement.

Concrètement, le programme local de prévention des déchets se déroule en deux phases. La première d'une durée d'un an est consacrée à l'étude du territoire. Pour cela, Damien Lecomte, l'animateur du PLP, a besoin de rencontrer un maximum d'interlocuteurs d'horizons divers. Cette étude permettra de choisir des thématiques de travail, mais aussi de cerner les problèmes rencontrés et les solutions à mettre en œuvre.

La deuxième phase d'une durée de quatre ans, permettra de mettre en œuvre le plan d'actions afin d'atteindre les objectifs de réduction fixés.

Ainsi, pour que nous puissions prendre en compte, vos problèmes, vos solutions et vos déchets, nous souhaiterions échanger avec vous sur ces différents points.

Pour cela, merci de prendre contact avec Damien Lecomte, animateur du PLP au 02 37 62 14 12 ou à [d.lecomte@dreux-agglomeration.fr](mailto:d.lecomte@dreux-agglomeration.fr), ou s'il vous contacte directement, merci de lui réserver le meilleur accueil.

## >> AGENDA

**Formation PVE** – le mercredi 23 novembre à 9h30

**Réunion publique** – le vendredi 09 décembre à 14h00

**Les BAC en Actions :**  
Fin janvier / début février 2012.

## Contact

- par téléphone au 02 37 62 87 54
- par courriel [s.housseau@dreux-agglomeration.fr](mailto:s.housseau@dreux-agglomeration.fr)